

DEC122603INC

Décision portant cessation de fonctions et nomination du directeur par intérim de la fédération de recherche n°2607 intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble (ICMG) – M. Sylvain COTTAZ

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël BERTRAND aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 11A006DSI en date du 4 janvier 2011 portant renouvellement de la fédération de recherche intitulée Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble et nommant M. Pierre LABBE, directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de fédération ;

Vu l'accord de l'université Joseph Fourier Grenoble 1 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Pierre LABBE, directeur de la fédération de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} octobre 2012.

II. A compter de cette même date, M. Sylvain COTTAZ, Professeur des universités à l'université Joseph Fourier Grenoble 1, est nommé directeur par intérim de la fédération de recherche susvisée pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2012.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 octobre 2012

Pour le Président et par délégation,
Joël BERTRAND